

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

**Arrêté du 5 septembre 2024**  
**Modifiant l'arrêté du 20 décembre 2022**  
**portant composition du comité social d'administration unique**  
**d'administration centrale des ministères économiques et financiers**

NOR : ECOP2423700A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et le ministre de la transformation et de la fonction publiques,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 22 avril 2022 modifié portant création et organisation générale des comités sociaux d'administration des ministères économiques et financiers et de leurs établissements publics, notamment son article 1er et son annexe I ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2022 modifié portant composition du comité social d'administration unique d'administration centrale des ministères économiques et financiers ;

Vu le courrier électronique du 3 septembre 2024 de la secrétaire générale sortante du syndicat FO Centrale et le courrier électronique du 5 septembre 2024 du secrétaire général par intérim du syndicat FO Centrale,

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le *b* de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 20 décembre 2022 susvisé est ainsi modifié, en ce qui concerne le syndicat *FO Union (Confédération générale du travail Force ouvrière)* :

- *M. LE CORRONC Jean-Marc est nommé représentant titulaire à la place de Mme SAIDI Solange ;*
- *M. FRONTIN Emmanuel est nommé représentant suppléant à la place de M. LE CORRONC Jean-Marc.*

## **Article 2**

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 septembre 2024

Pour les ministres et par délégation :  
Le secrétaire général adjoint,

Arnaud Julian